Envoyé en préfecture le 29/06/2026
Reçu en préfecture le 29/06/2026
Publié le
ID : 056-215600784-20260625-DEL_2026_92-DE

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
VILLE DE GUIDEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mille Vingt Six, le 25 Juin à 18 H 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Régis KERDELHUÉ, Maire.

Étaient également présents :
Robert HÉNAULT, Marie-Claire DECROIX, François VERGNON, Céline BOSSEUR DIT TOBY, Louis MEDICA, Nathalie LE FOLL, Alexandre SAHAL, Anne-Laure MORGON, Walter PAULMIER, Emmanuelle CHIFFOLEAU, Judickael PINARD, Françoise GILVESTRE, Gérald TOUCOURT, Delphine BRIAND, Clément MACHETEL, Fabienne RICHAUD, Dominique LOUIS, Christian FAUCHEUR, Jean-René LE PIQUET, Capucine FALOURD, Catherine CORFMAT, Bernard BASTIER, Véronique COLIN, Loïc BARDIN, Virginie HEUSSNER, Solen LE GAL, Patrice JACQUEMINOT, Laëtitia MÉLOIS

Absent (s) excusé(s) ayant donné pouvoir :
Cécile BERGER à François VERGNON
Franck LÉNA à Bernard BASTIER
Annie RAMIREZ à Régis KERDELHUÉ
Sandrine TURLURE à Nathalie LE FOLL

Secrétaire : Mme Capucine FALOURD

Date de la convocation	18 Juin 2026
Date de l'affichage	19 Juin 2026
Nombre de conseillers en exercice	33
Nombre de présents	29
Nombre de votants	33

2026_92 Cession pour régularisation de foncier à Coat er Malo

Rapporteur : L. Medica

À la suite d'un remaniement cadastral intervenu en 2004, un géomètre de la brigade départementale du cadastre a signalé l'implantation d'un hangar sur une emprise relevant de la propriété communale.

Une procédure de régularisation avait été engagée par la commune dès 2004, sans toutefois pouvoir être menée à son terme.

À ce jour, à la demande des propriétaires riverains concernés, il est proposé de procéder à la cession d'une emprise de 284 m², comprenant l'accès et le hangar, afin de régulariser cette situation.

Il est précisé que cette emprise relève du domaine privé de la commune.

Cette cession a pour objet de corriger une anomalie cadastrale ancienne. L'emprise non cadastrée concernée ne peut être assimilée ni à une voie publique communale ni à un ancien chemin rural, les données du plan des voiries communales ne faisant apparaître aucun espace public à cet emplacement. Il ressort par ailleurs des plans anciens que ce terrain aurait antérieurement fait l'objet d'un cadastrage.

L'ensemble des frais afférents à cette opération, notamment les frais d'acte et de géomètre, sera pris en charge par la commune, compte tenu de l'origine cadastrale de l'anomalie constatée.

Envoyé en préfecture le 29/06/2026
Reçu en préfecture le 29/06/2026
Publié le
ID : 056-215600784-20260625-DEL_2026_92-DE

Cadastre	Surface	Description
Section BY	284 m²	Hangar et son accès entre les parcelles BY 2, 3 et 483 de l'entité foncière

Par avis en date du 13 mars 2026, le service du Domaine a fixé la valeur vénale de l'emprise de 284 m² à 850 € hors taxes et hors droits.

Compte tenu de l'origine de la situation, imputable aux services cadastraux, il est proposé de procéder à cette cession à l'euro symbolique.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

VU l'avis de la commission Travaux, Urbanisme, Transitions et Sécurité du 15 juin 2026 ;

VU l'avis du Domaine en date du 13 mars 2026 ;

DIT que le terrain appartient au domaine privé communal ;

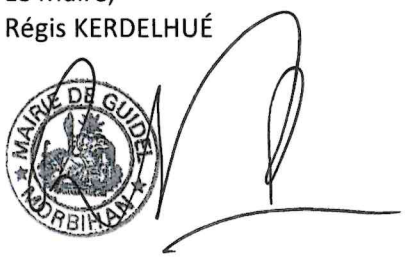
AUTORISE la vente de ce terrain non cadastré en section BY, d'une surface de 284 m², pour l'euro symbolique aux Cts Le Padellec ou à toute autre personne physique ou morale qui s'y substituerait ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les actes et documents nécessaires à cette cession ;

DIT que tous les frais, notamment d'actes, de géomètres, seront à la charge de la commune.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme,
Guidel, le 26 Juin 2026
Le Maire,
Régis KERDELHUÉ



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification.